

Contrat d'engagement Œufs 2026

accessible aux Amapiens à jour de leur adhésion pour l'année concernée

Contractants :

PRODUCTEUR

Prénom NOM : Franck VINCENT
 Adresse : 1618, route de Saint Germain
 01270 VILLEMOTIER
 Téléphone : 06 73 91 19 88 / 04 74 51 54 12
 Courriel : franckv@wanadoo.fr

AMAPIEN

Prénom NOM :
 Adresse :
 Téléphone :
 Courriel :

Termes du contrat :

Ce contrat instaure un partenariat entre moi, Amapien, et Franck VINCENT, Producteur d'œufs frais. En y adhérant, je préachète des œufs, je manifeste ma solidarité envers un producteur engagé dans une démarche de production bio et contribue à faire vivre sa ferme de proximité, respectueuse des animaux et de l'environnement. Je l'aide à mieux gérer son volume de production et consomme des œufs frais dont je connais la provenance et les méthodes de production.

En cas de rupture de contrat du fait du producteur, et en l'absence d'accord entre les parties, les chèques restants seront restitués à l'Amapien.

En cas de rupture de contrat du fait de l'Amapien, l'association examinera au cas par cas l'éventualité d'un remboursement.

Durée du contrat : l'équivalent de 52 livraisons jusqu'au vendredi 18 /12/2026 inclus.

Quatre offres de distribution :

- par semaine : 6 ou 12 œufs
- par quinzaine : 6 ou 12 œufs

Tarif pour 6 œufs : 2,50 €

Tarif 12 œufs 5,00 €

Nombre chèques	Par semaine		Par quinzaine		Séances de retrait des chèques par le producteur
	6 œufs	12 œufs	6 œufs	12 œufs	
1 chèque	130 €	260 €	65 €	130 €	Sémaine 9
2 chèques	65 €	130 €	32,50 €	65 €	Séances 9 et 33
3 chèques	43,33 €	86,66 €	21,66 €	43,33 €	Séances 9, 25 et 41
6 chèques	21,66 €	43,33 €		21,66 €	Séances 9, 17, 25, 33, 41 et 49

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR :

Franck VINCENT propose des œufs frais produits selon le cahier des charges de l'Agriculture biologique (code « 0 » sur la coquille). Les œufs livrés dateront au plus de 10 jours après la ponte et restent consommables 18 jours.

Les livraisons seront assurées, chaque semaine ou quinzaine, le vendredi de 17h30 à 19h, à l'AMAP du Carouge à Villemotier et correspondront au calendrier de livraison des légumes (sauf celle du 2 janvier). Les semaines sans livraisons seront compensées selon le tableau joint.

ENGAGEMENTS DE L'AMAPIEN :

Les chèques correspondant à la période d'engagement seront remis au Collecteur-Référent lors de la signature du présent contrat. Chaque chèque est rempli à l'ordre de Franck VINCENT et sera encaissé selon le tableau ci-dessus.

IMPORTANT :

Si je suis dans l'incapacité de récupérer ou faire récupérer ma livraison, celle-ci sera perdue et non remboursée.

Fait à , le

Signature du Producteur

Signature de l'Amapien-consom'acteur

Merci de remplir le contrat en 3 exemplaires

- 1 pour le Collecteur-Référent
- 1 pour le producteur
- 1 pour l'Amapien

Contact :

Collecteur - Référent :

Prénom NOM : Monique DILHALAOUA

Adresse : 2186, route du Fay - 01270 VILLEMOTIER

Téléphone : 06 07 83 64 06

Courriel : monique.dilhalaoua@orange.fr